Octobre 2026

EVALUATION À MI-PARCOURS DES CONTRATS DE VILLE



Évaluer la participation citoyenne et associer les habitants à l'évaluation

ORS • CREAI NORMANDIE
CENTRE RESSOURCES SANTÉ, VULNÉRABILITÉS & POLITIQUE DE LA VILLE

Introduction

L’évaluation à mi-parcours des contrats de ville constitue une occasion de prendre du recul sur les actions engagées et d'envisager les ajustements nécessaires jusqu'en 2030. C'est aussi un moment privilégié pour associer les habitants, premiers concernés par les politiques mises en œuvre.

Cette démarche peut être abordée sous deux angles complémentaires :

- **Évaluer la participation citoyenne**, en s'interrogeant sur le fonctionnement des dispositifs existants : touchent-ils les publics visés ? Influencent-ils les décisions ? Renforcent-ils le pouvoir d'agir des habitants ?
- **Faire participer les habitants à l'évaluation**, en les associant à la définition des questions évaluatives, à la collecte des informations et/ou à l'analyse des résultats.

Ces deux approches se renforcent mutuellement. Une évaluation participative permet non seulement de mieux comprendre les effets du contrat de ville, mais aussi de faire de l'évaluation un levier de dialogue entre institutions, professionnels et habitants.

Ce guide s'appuie sur des travaux de recherche, des retours d'expérience et les échanges de la journée régionale organisée par l'ORS-CREAI Normandie le 27 mai 2026. Il propose des repères méthodologiques, des points de vigilance et des idées d'animation pour construire une démarche d'évaluation qui donne une place importante aux habitants.

Sommaire

Etape 1. Convaincre les partenaires et les habitants.....p4

Etape 2. Définir la stratégie évaluative.....p6

Etape 3. Définir les questions évaluatives.....p8

Etape 4. Collecter les données.....p12

Etape 5. Analyser, restituer et prévoir la suite.....p13

Ressources annexes.....p14

Etape 1 : Convaincre les partenaires et les habitants

Une évaluation ne peut reposer sur le seul service politique de la ville. Elle suppose de mobiliser les partenaires institutionnels, les acteurs de terrain et les habitants autour d'un objectif commun. Cette première étape consiste donc à créer les conditions de leur engagement.

Comment convaincre la société civile d'y participer ?

Pour les habitants, les associations ou les acteurs de proximité, participer à une évaluation représente un investissement en temps dont l'utilité n'est pas toujours évidente. Deux conditions favorisent leur implication :

- **Rassurer** : les participants doivent savoir ce que deviendra le rapport d'évaluation, a qui il sera diffusé, comment leur parole sera prise en compte, quelle place ils auront dans la formulation des recommandations, le temps de mobilisation nécessaire, etc.
- **Donner envie** : Est-ce que l'animation est adaptée pour intéresser des personnes qui n'évoluent pas dans le monde institutionnel ? Est-ce que ce sera convivial ? Est-ce que ce processus permettra d'acquérir des compétences, de rencontrer de nouveaux acteurs ? Des contreparties sont-elles prévues pour la participation ?

L'intérêt des partenaires à mieux connaître le vécu des habitants

L'évaluation du contrat de ville peut nourrir d'autres politiques publiques et leurs diagnostics territoriaux : par exemple l'Analyse des besoins sociaux dont la mise à jour est obligatoire dans l'année suivant des élections municipales, ou d'autres contrats qui touchent aux thématiques du contrat de ville (par exemple le Contrat local de santé, le Projet éducatif territorial, etc.).

L'évaluation du contrat de ville apportera ainsi **un éclairage de la situation des habitants des quartiers prioritaires pour les politiques de droit commun**, et les partenaires pourront mobiliser leurs données ou leurs moyens pour approfondir l'évaluation du contrat de ville sur des thématiques ciblées.

Comment lever les résistances ?

L'évaluation suscite des appréhensions, ce qui est normal. Parmi les raisons invoquées :

- Manque de temps : l'évaluation perçue comme une charge supplémentaire
- Manque de moyens : pas de budget dédié, pas de prestataire possible
- Crainte d'être jugé : peur que l'évaluation remette en cause le travail réalisé
- Complexité perçue : trop de thématiques, trop de données à collecter
- Sentiment d'inutilité : « les résultats ne changeront rien »
- Manque d'expérience : on ne sait pas par où commencer
- Sentiment d'illégitimité : qui suis-je pour orchestrer la mise en œuvre de l'évaluation ?

Ces résistances existent pour tous, mieux vaut les anticiper ! Aussi avant de lancer l'évaluation il est conseillé :

- D'inviter les participants à exprimer leurs préoccupations ;
- D'intégrer ces préoccupations dans le processus d'évaluation si c'est possible (par exemple en garantissant la confidentialité des entretiens) ;
- De préciser les rôles de chacun ;
- Et de valoriser dans le rapport les avancées et les éléments positifs (sans occulter les limites), de reconnaître les efforts engagés même s'ils ne portent pas encore leurs fruits.

Proposition d'animation



Le jeu de cartes Evalophobia permet d'engager une discussion autour des craintes liées à l'évaluation. À partir d'affirmations volontairement provocatrices, les participants échangent sur leurs représentations, identifient les freins existants et réfléchissent collectivement aux moyens de les dépasser.

Cette animation constitue une bonne entrée en matière pour instaurer un dialogue ouvert avant de définir les objectifs de l'évaluation.

> Lien de téléchargement

Etape 2 : Définir la stratégie évaluative

Une évaluation ne répond pas à tous les sujets que traite un contrat de ville, mais à quelques questions prioritaires, qui orienteront la démarche.

Si l'évaluation du contrat de ville a pour but d'explorer l'efficacité du contrat de ville comme cadre facilitant la participation citoyenne aux actions publiques, cela suppose en premier lieu de s'accorder sur ce que l'on entend par « participation citoyenne ».

Définir ensemble la participation citoyenne et ses acteurs

Participation citoyenne, démocratie participative, pouvoir d'agir… Nous utilisons des termes nombreux dont les définitions et les périmètres restent parfois flous.

Dans le cadre d'un contrat de ville, de qui parle-t-on lorsque l'on évoque la participation citoyenne ? De l'ensemble des habitants des quartiers ? Des conseils citoyens ? Des conseils de quartiers ? Des associations ? Des centres sociaux ? Des associations de locataires ?

Avant de lancer une évaluation participative, dans laquelle une place réelle est accordée à la participation citoyenne, il paraît donc important que les différentes parties prenantes s'accordent sur une définition commune, adaptée au territoire. **Ce travail constitue en lui-même une première occasion de dialoguer sur le sens que l'on souhaite donner à l'évaluation**.

Proposition d'animation



Echanger autour de la question « ¨Pour vous, pourquoi fait-on de la participation citoyenne ? »

Le but est d'aboutir à un consensus sur les objectifs que l'on prête à la participation citoyenne, et à orienter les échanges sur la participation non comme une fin en soi (Il *faut installer un conseil citoyen, il faut mener tant de réunions publiques sur le quartier*…) mais comme un moyen au service d'un objectif d'intérêt public. Cette définition servira ensuite de point d'appui pour formuler les questions évaluatives. A ce titre, le jeu de cartes « **La participation ? Pitié non !** » est un bon support pour échanger sur ce que la participation peut permettre et ne permet pas.



Etablir une cartographie collective des acteurs de la participation citoyenne sur le territoire

Cette cartographie permettra ensuite d'identifier les personnes et les structures à associer à l'évaluation, que ce soit pour les interroger ou les impliquer à des étapes de la démarche.

Se mettre d'accord sur ce qu'est une évaluation, et ce qu'elle n'est pas

Évaluer est un jugement à la fois subjectif (il repose sur des acteurs qui ont leurs objectifs propres) et argumenté (fondé sur une démarche rigoureuse). Ce n'est pas :

- un contrôle (on ne sanctionne pas)
- un audit (on ne vérifie pas la conformité à des normes)
- un bilan (on ne s'assure pas seulement de bonne utilisation des crédits – en revanche le bilan va nourrir l'évaluation)

C'est une démarche de questionnement collectif, qui vise à juger si le contrat de ville a un impact pour le quotidien des habitants.

Ce qui est important est de se mettre d'accord sur ce que l'on souhaite collectivement faire de cette évaluation, de la planifier, de la dimensionner au temps et aux moyens disponibles, et de bien distribuer les rôles.



Proposition d'animation

A partir d'une feuille de route validée collectivement, s'entendre sur un calendrier et sur qui associer (acteurs institutionnels et acteurs de la participation citoyenne). Exemple de feuille de route :

Etapes	Qui associer ?	A quel niveau ?	A quelle échéance ?
Composition de l'instance de mise en œuvre de l'évaluation			
Validation des objectifs, **du périmètre et des moyens dédiés à l'évaluation**			
Validation des questions évaluatives			
Collecte d'informations			
Analyse et formulation de **recommandations**			
Rédaction de la synthèse			
Présentation des résultats			
Suivi des recommandations			

Etape 3 : Définir les questions évaluatives

Que peut-on réellement évaluer ?

Si l'évaluation porte sur la participation citoyenne dans le cadre du contrat de ville, deux aspects prêtent à l'analyse :



Les procédures : comment la participation s'est-elle déroulée ?

- Qui est venu ?
- Les modalités étaient-elles accessibles ?
- Les échanges étaient-ils équilibrés ?
- Les propositions sont-elles remontées jusqu'aux décideurs ?



Les effets/impacts : qu'est-ce que cela a changé ?

- Chez les habitants ;
- Dans les pratiques professionnelles.
- Dans les décisions ;
- Dans les projets.

Les procédures sont plus faciles à documenter grâce aux éléments de bilans (nombre de réunions, de participants…) mais **les effets sont souvent les plus intéressants à analyser** pour juger de la pertinence de ces démarches.

Concernant une évaluation du contrat de ville, il nous semble primordial d'intégrer a minima une question évaluative portant sur la participation citoyenne dans la politique de la ville locale. Une manière d'aborder la rédaction de cette question, c'est de passer par un autre questionnement : **qu'est-ce qu'on attend de la participation citoyenne localement ?**

Qu'est-ce qu'une participation citoyenne réussie ?

C'est une question qui appelle des réponses éminemment subjectives et propres à chacun, mais nous vous proposons ici une synthèse des réponses évoquées à l'atelier du 27 mai dédié à l'évaluation de la participation citoyenne. Les échanges montrent que, malgré la diversité des territoires, les attentes convergent autour de quatre grandes ambitions :



Développer une action publique co-construite et plus cohérente avec les besoins des habitants :
par une consultation plus fréquente, une co-construction plus poussée, par des processus transparents pour garantir la prise en compte de la parole exprimée, en luttant contre le non-recours au droit, pour améliorer la qualité de vie sur les quartiers.



Permettre à tous de s'impliquer dans la vie de la cité :
en œuvrant à diversifier les publics impliqués, en cherchant une meilleure représentation des habitants dans les instances de participation où les institutions exercent une grande influence (conseil citoyen, notamment).



Renforcer le pouvoir d'agir des habitants :
en créant un contexte permettant une plus grande autonomie des instances de participation, permettant une multiplication des initiatives citoyennes et des collectifs d'habitants, en valorisant les projets coconstruits, en valorisant les compétences acquises pendant le processus (des habitants comme des professionnels ou élus).



Construire une culture commune sur le territoire :
en systématisant la co-construction ou la concertation, en changeant les relations entre institutions et habitants (via des actions d'aller vers et davantage de communication), par des actions collectives et ouvertes sur le quartier qui favorisent le lien social et les solidarités entre habitants



Proposition d'animation

A un atelier, inviter les participants à renseigner une seule idée sur un post-it pour compléter la phrase suivante :

« En 2030, on aura réussi si la participation citoyenne sur notre territoire a permis de… »

Inviter à avoir en tête des effets réels plutôt que des processus (les objectifs comme « *on aura réussi si on a fait trois réunions avec les habitants / si on ait parvenu à relancer le conseil citoyen* », seront plus simples à renseigner sur leur succès ou non, mais ce sera moins parlant sur l'impact de la participation).

Etape 3 : Définir les questions évaluatives (suite)

Comment construire une question évaluative ?

Les questions évaluatives

Les questions évaluatives structurent l'évaluation, et doivent éclairer sur ce que l'on cherche à savoir à travers elles. **L'enjeu est de faire le tri** (éliminer celles qui sont secondaires ou auxquelles on n'a pas les moyens de répondre). Il est préférable de se limiter à **trois ou quatre questions évaluatives** (dont 1 voire 2 sur la participation) pour concevoir un processus d'évaluation réaliste et lisible.

La question évaluative doit être réaliste et précise : si elle mentionne des notions qui prêtent à interprétations, mieux vaut les expliciter.

Les critères de réussite

Afin de s'assurer si les éléments de preuve font pencher la réponse à une question évaluative dans le sens positif ou négatif, il est pertinent de valider des critères de réussite, qui auront l'avantage :

- **D'objectiver l'analyse** (ce ne sont pas les personnes à l'analyse qui vont juger d'eux-mêmes des réponses, mais ce sera en fonction des critères validés par le groupe)
- **De resserrer le périmètre de recherche** des éléments de preuve

Les indicateurs

Les éléments de preuve qui seront jugés à l'aune des critères de réussite, ce sont les indicateurs. Ils doivent permettre d'observer la situation sous l'angle choisie par la question évaluative.

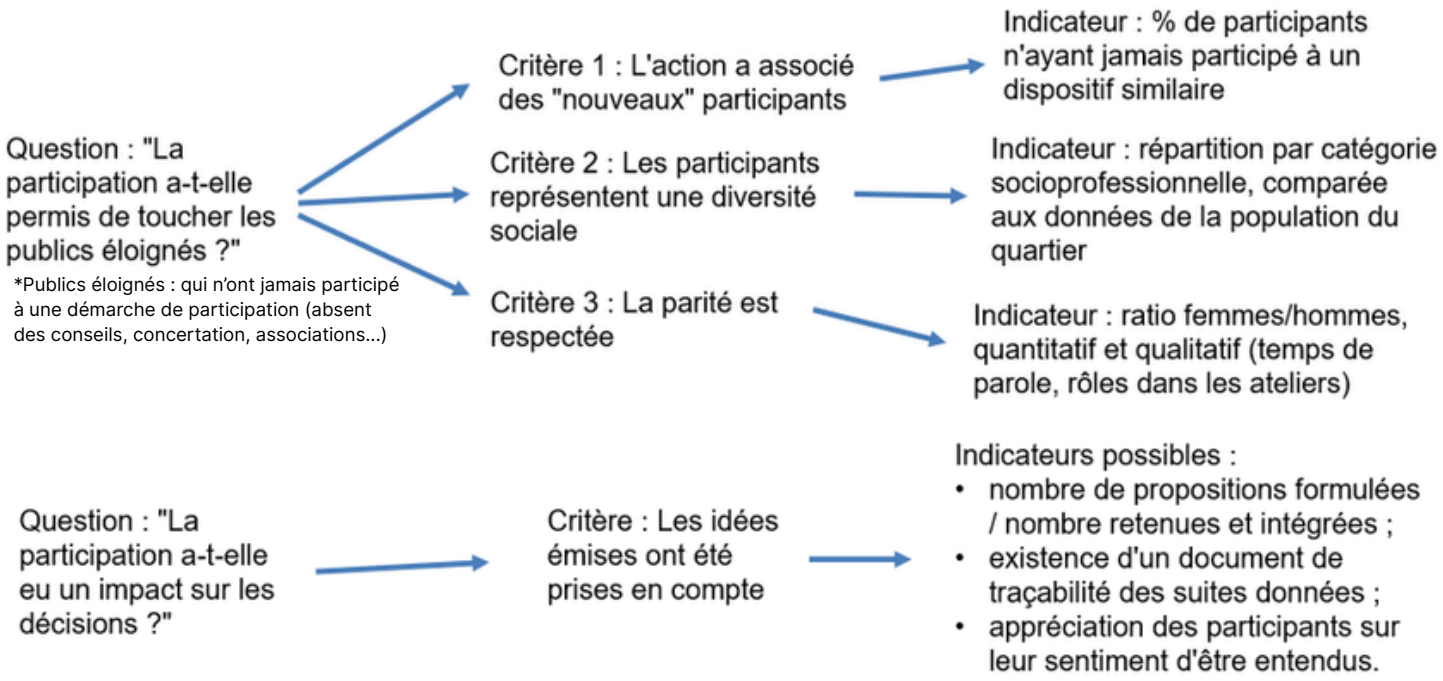


Question évaluative
Que veut on savoir grâce à l'évaluation ?

Critère(s) de réussite
Qu'est ce qui nous permettra de dire que l'on va dans le bon sens ?

Indicateurs
Qu'est ce qui va nous permettre d'observer la situation et son évolution ?

Voici deux exemples de questions évaluatives, de critères et d'indicateurs



Quelques exemples de questions évaluatives issus de la journée du 27 mai :

- En quoi le contrat de Ville a permis d'initier la participation citoyenne ? et de favoriser les conditions de la participation citoyenne ?
- En quoi l'implication du conseil citoyen dans les instances du contrat de ville a permis de mieux répondre aux besoins des habitants ?
- En quoi la participation citoyenne a permis d'adapter les programmations annuelles des 3 premières années du contrat de ville ?
- En quoi la capacité d'action des associations s'est-elle renforcée au sein du contrat de Ville ?
- Comment la participation des habitants des QPV a-t-elle permis d'améliorer la qualité de vie des habitants des QPV ?



Proposition d'animation

Aborder en deux temps la rédaction de questions évaluatives, des critères et indicateurs nous semble permettre de garder en tête l'intérêt de questions réalistes et concentrées sur les effets de la participation citoyenne plutôt que sur les processus.

Première étape (25 min) : Quelles sont selon vous les questions évaluatives les plus pertinentes pour évaluer la participation citoyenne ? (Entre 1 à 3 questions évaluatives par groupe)

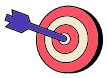
Deuxième étape (30 min) : À partir des questions évaluatives définies précédemment :

1. Choisissez une question évaluative
2. Définissez 1 à 3 critères et indicateurs réalistes et collectables associés à la question, et indiquer la source. Suivi d'une mise en commun en plénière.

Etape 4 : Collecter les données

Les principaux indicateurs d'une évaluation participative seront probablement qualitatifs. L'animation, si des temps collectifs sont prévus, sera donc primordiale pour **créer un climat de confiance et donner envie de contribuer**.

Il existe de nombreux guides à l'animation et de nombreuses fiches d'expériences pour **adapter l'animation** :



- **À l'objectif** : alimenter une action, remontée des besoins sur le quartier, proposer des évolutions à une action, à l'organisation du contrat de ville ?



- **Au public visé** : tout public, les femmes, les personnes allophones, les adolescents, les enfants, les personnes en mobilité réduite ?...

Les alliés repérés à l'étape deux (*Définir la stratégie d'évaluation)* du présent guide seront primordiaux pour soutenir l'animation, la logistique ou la communication.

Points d'attention, issus en partie des échanges de la journée du 27 mai :

- **Les non-participants sont souvent absents des évaluations**, mais ils sont pourtant essentiels : pourquoi n'ont-ils pas participé ? L'information leur est-elle parvenue ?
- **Diversifier les modes de communication** (SMS, réseaux sociaux).
- **Diversifier les possibilités de contribution** (cartographie, diagnostic en marchant...)
- **Former les professionnels à l'aller-vers**
- **Investir les événements sur le quartier** pour nourrir l'évaluation du contrat de ville
- **Ne pas viser seulement une meilleure compréhension de l'action publique**

Faire venir et donner envie : l'offre de participation citoyenne est en concurrence avec les autres offres de loisirs ou d'éducation populaire. Il est recommandé de centrer le message non sur la thématique mais sur l'expérience proposée (le but et/ou l'animation). Il faut se demander pourquoi les habitants viendront passer 1h un après-midi ou le soir plutôt que de rester chez soi.

Quelques idées d'animation



- Fiches d'animation rédigées par Paul Garcia du cabinet Frégali, intervenant des ateliers « Construire son protocole d'évaluation » le 20 et 22 mai 2026)



- Guide "Animation participative : mode d'emploi" par le Centre de ressources politique de la ville Pôle Ressources

Etape 5 : Analyser, restituer et prévoir la suite

Une transparence sur ce que va devenir le rapport d'évaluation permet de :

- Montrer aux habitants ce qui a été retenu — et ce qui ne l'a pas été, et pourquoi
- Légitimer la démarche pour les prochaines sollicitations

Points d'attention issus des échanges à la journée du 27 mai 2026 :

- **Accorder une attention particulière au traitement de la parole recueillie** : consigner fidèlement les propos sans les déformer, tout en identifiant les éléments susceptibles d'alimenter des actions concrètes. Selon leur nature, certaines remontées peuvent relever des politiques de droit commun. Les acteurs de terrain doivent rester associés tout au long du processus, et pas uniquement au moment du recueil.
- **Préparer une stratégie commune de restitution** : identifier les destinataires des résultats (instances de pilotage, habitants, partenaires de droit commun, services des collectivités) et d'adapter les modalités de communication. Parmi les publics cibles, les habitants hors QPV sont intéressants pour montrer que la mobilisation au titre de la politique de la ville peut profiter à l'ensemble du territoire au titre du développement de services.



La communication des résultats est davantage détaillée dans notre publciation sur les étapes clés de l'évaluation à mi-parcours.

En savoir plus

En conclusion

Au-delà de la production de constats, l'actualisation à mi-parcours doit permettre de mettre en discussion les enseignements du contrat de ville et de les transformer en pistes d'évolution pour la suite de sa mise en œuvre. Elle constitue un temps privilégié pour remobiliser les habitants. L'évaluation prend alors pleinement son sens : non comme un bilan figé de ce qui a été fait, mais comme un outil pour apprendre de l'expérience, partager une lecture commune des avancées et des difficultés, et mieux préparer la suite du contrat de ville.

La participation des habitants constitue un enjeu essentiel de l'évaluation des contrats de ville, tant pour apprécier les démarches participatives engagées que pour mieux prendre en compte leur point de vue dans l'analyse des actions menées. L'ORS-CREAI Normandie continue à se tenir à vos côtés pour vous accompagner dans la poursuite de cette réflexion et la mise en œuvre de vos démarches d'évaluation.

Ressources annexes

Sur l'évaluation

Support pour lancement d'une démarche d'évaluation participative (ORS-CREAI Normandie)

Nourri des ateliers de mai 2026, vous trouverez ci-dessous un lien vers un powerpoint qui propose une manière de présenter les éléments essentiels au lancement de la démarche d'évaluation du contrat de ville, dont certaines parties sont centrées sur la particpation citoyenne.

> **En savoir plus**



Les étapes clés de l'évaluation à mi-parcours (ORS-CREAI Normandie)

Ce guide reprend les éléments clés partagés lors des ateliers animés par Paul Garcia du cabinet Frégali du 20 et 22 mai 2026, et de l'atelier sur l'évaluation participative du 27 mai. Ce guide appuie davantage sur le lancement de la démarche évaluative, sa mise en oeuvre et sur la communication de ses résultats.

> **En savoir plus**



Guide sur l'évaluation de la participation (ICPC)

Un guide pour intégrer les habitants et les acteurs concernés aux différentes étapes d'une démarche d'évaluation. Il propose des repères et des méthodes pour faire de la participation un véritable outil d'évaluation.

> **En savoir plus**



Etude d'impact des conseils citoyens et grille d'analyse (S3A, RNMA, ORS-CREAI Normandie et IREV)

Une étude proposant une méthode pour analyser les effets des conseils citoyens sur les habitants, les professionnels et les politiques publiques. La grille d'analyse permet de structurer cette évaluation à partir de différents critères et indicateurs.

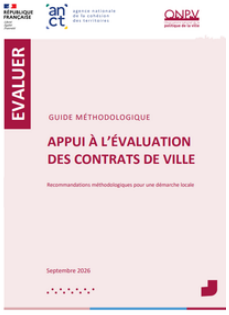
> **En savoir plus**



Evalophobia (Commissariat Général au Développement durable du Ministère de la Transition écologique et solidaire)

Evalophobia est un jeu de cartes conçu pour aider les administrations et collectivités à surmonter les craintes et difficultés face à l'évaluation des politiques publiques.

> **En savoir plus**



Guide méthodologique : appui à l'évaluation des contrats de ville (ONPV)

Ce guide est mis à disposition des acteurs qui souhaitent mener une évaluation locale de leur contrat de ville sur leur territoire.

En savoir plus

Sur la participation citoyenne



Le jeu de cartes La participation ? Pitié non ! (URBACT)
Un outil ludique pour interroger les pratiques et les représentations autour de la participation. Les cartes permettent de faire émerger des questions, des échanges et des pistes pour améliorer les démarches participatives.

> **En savoir plus**



La Boussole de la participation (CEREMA)
Un outil pour questionner la qualité d'une démarche participative et identifier ses points forts et ses marges de progression. Elle permet notamment de réfléchir aux objectifs, aux modalités de participation et à la prise en compte de la parole des participants.

> **En savoir plus**

Sur l'animation



6 Fiches d'animation sur l'animation de temps d'aller-vers (Cabinet Frégali)
Des fiches pratiques rédigées par Paul Garcia du cabinet Frégali et qui nous a accompagné aux ateliers du 20 et 22 mai 2026. Ces fiches proposent des modalités concrètes pour aller à la rencontre de publics qui participent peu aux démarches classiques.

> **En savoir plus**



Guide "Animation participative : mode d'emploi" (Pôle Ressources)
Un guide pratique présentant des méthodes et techniques pour concevoir et animer des temps collectifs participatifs. Il donne des repères pour favoriser les échanges, la prise de parole et la production collective.

> **En savoir plus**

ORS • CREAI
NORMANDIE

CENTRE RESSOURCES SANTÉ, VULNÉRABILITÉS
& POLITIQUE DE LA VILLE

Directrices de la publication
Françoise AUMONT, Présidente
Pascale DESPRES, Directrice générale

Rédaction et conception
Gautier DELAHAYE, Chargé de missions

ORS-CREAI Normandie
Espace Robert SCHUMAN • 3 place de l'Europe • 14 200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 75 15 20 • contact@orscreainormandie.org
orscreainormandie.org